

Atelier Mobilité

Objet de la réunion :

- Discussions autour des premiers éléments de réflexion pour le Document d'Orientation et d'Objectif du SCoT, concernant la mobilité.
- Les propositions relatives à l'accompagnement des pratiques de mobilité

Eléments de débat et réflexion :

- **Concernant l'armature de déplacement et l'identification des nœuds de mobilité routier**, doivent être identifiées les 3 sorties sur la N10, à savoir Bedenac, Chevanceaux, Montlieu-la-Garde, ainsi que les deux sorties de l'A10 (Pons, et Mirambeau)
Ces nœuds de mobilité pourraient accueillir des aires de covoiturage. Aujourd'hui il existe un parking de covoiturage à Chevanceaux et Montlieu-la-Garde au niveau de la maison de la forêt, une aire de covoiturage à Pons qui est souvent complet et nécessiterait sûrement d'être redimensionner, enfin celui de Mirambeau qui se situait au niveau du Lidl n'existe plus.
L'aménagement de ces aires de stationnement souvent à l'écart des centres nécessite de prendre en compte les enjeux sécurisation des véhicules stationnés.

Ex : La commune de St Martin d'Ary reconvertit une friche commerciale (ancien Intermarché) en aire de covoiturage au sein du tissu urbain existant, elle a vocation à proposer d'autres services à la population.

- **Toutes les gares sont des nœuds de mobilité** qu'il convient aussi d'aménager pour proposer des services et des mobilités alternatives notamment lorsqu'elles sont dans le tissu urbain.
- Certaines communes du Sud dépendent des gares extérieures au territoire, il est plus facile pour les habitants de la Barde de rejoindre la gare de les Eglisottes (ligne Angoulême-Bordeaux) ou St Mariens (ligne Bordeaux-La Rochelle) en Gironde que de rejoindre celle de Bussac
- **Cadencement supplémentaire des TER & renforcement des transports collectifs** en permettant d'étendre les publics pour les lignes de ramassage scolaire. Des trajets sont à l'étude pour limiter les retours à vide de certaines lignes de bus.
- **L'offre de Transport à la demande du Département (les Mouettes)** était fortement plébiscitée par les usagers de la Haute-Saintonge. Le TAD apparaît comme une bonne solution de mobilité alternative pour les territoires ruraux peu denses. La Cdc porte une réflexion sur un ramassage avec circuit qui pourrait s'appuyer sur les 3 cantons.
- La Cdc souhaite développer l'autostop / le court voiturage, location de vélo, bornes de rechargement depuis les communes (mairies, maison de services) pour donner à chaque mairie une solution de mobilité. Si le numérique peut être un levier pour le développement de tels services certains publics n'ayant pas accès à cette technologie ne doivent pas être exclus de ces dispositifs, c'est pourquoi ces services devront être adossés à une structure d'accueil : mairie, maison de service, MSAP.. Aujourd'hui, l'achat de billet pour les bus se fait à Saintes ce qui est peu incitatif pour les usagers compte tenu des difficultés d'achat.
- Sur la question du transport fluvestre (bus estuarien de la CARA), il apparaît pour les participants difficile de capitaliser sur ce mode pour des déplacements quotidiens.
- La gare du Neuvicq est une halte au potentiel de rabattement des populations alentours, se pose néanmoins la question des offres alternatives à la voiture individuelle. Des offres seront peut être à imaginer pour inciter les usagers à emprunter cette halte.



- Sur les mobilités douces (vélo, piétons), il a été évoqué la liaison entre Montendre et Montlieu-la-Garde.
- Des actions de sensibilisation au PDIE/PDE (Plan déplacement Inter Entreprises / Plan déplacement Entreprises) ont lieu dans les clubs entreprises animés par la Cdc.

